

Accident de la circulation routière à Oyem

Un pasteur et deux membres de sa famille morts sur-le-champ

AEE
Libreville/Gabon

L'accident mortel s'est produit dans nuit de samedi dernier, au village Bikogo, à 9 km d'Oyem. Ont péri, le pasteur Jean-Félix Allogho, son épouse Octave Ntsame Obame, et son frère Bernard Nang Nguema. Le véhicule de type Vitara, à bord duquel se trouvaient les victimes, s'est encastré à l'arrière d'un semi-remorque.

JEAN-FÉLIX Allogho, pasteur de l'église locale évangélique du village Elop, par Oyem, son épouse Octave Ntsame Obame, et son frère Bernard Nang Nguema, ont péri dans un accident de la circulation qui s'est produit, dans la nuit de samedi dernier vers 20 heures, au village Bikogo, à 9 km du centre-ville d'Oyem. Ces derniers, à bord d'un véhicule de type

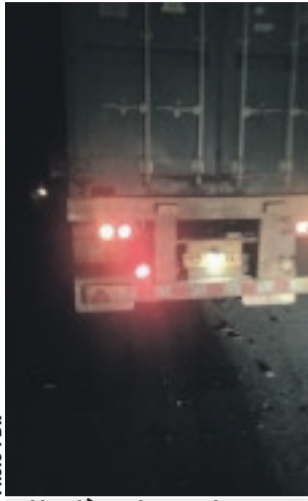


Photo : DR

L'arrière du semi-remorque, dans lequel le véhicule s'est encastré. Photo de droite : L'épave du véhicule découpée.



Photo : DR

Vitara, conduit par le pasteur, s'est encastré à l'arrière d'un semi-remorque roulant dans le sens Libreville-Oyem, au volant duquel se trouvait un ressortissant burkinabè, Ibrahim Sidibe, et propriété de la société chinoise "Shanghai Construction", chargé de la construction du stade d'Oyem.

De source autorisée, il est à peu près 20 heures, quand le pasteur, sa femme et son frère, quittent la ville d'Oyem, pour regagner le village Elop, lieu de résidence de l'homme d'église. Parvenu au village Bikogo, ils croisent un semi-remorque, transportant un conteneur chargé de matériaux affectés à la construction du



Photo : DR

Une victime sur le point d'être sortie de l'épave par les secouristes. Photo de droite : Les victimes sorties de la carcasse.



Photo : DR

stade d'Oyem. Selon le conducteur du mastodonte, sorti indemne de cet accident, tout se serait passé très vite. Le véhicule des victimes, qui roulait à vive allure, se serait brusquement retrouvé sur son côté, à un virage. Bien qu'ayant klaxonné pour interpeller le conducteur, ce dernier n'a pas eu le temps de revenir sur

son côté. Il aurait plutôt paniqué au volant, jusqu'à se retrouver coincé contre l'une des roues arrière du semi-remorque, qui va d'ailleurs éclater. Puis, le véhicule va se retrouver sous le mastodonte, et s'encastrer à l'arrière. Les trois occupants sont morts sur-le-champ. Alerté, le procureur de la République d'Oyem, Wil-

frid Boulet, s'est immédiatement rendu sur les lieux de l'accident, accompagné d'une équipe d'agents de police et de techniciens, qui ont d'abord procédé au découpage de l'épave du Vitara, pendant près d'une trentaine de minutes, pour sortir les victimes prisonnières de la carcasse. Le chauffeur du camion et son aide sont actuellement gardés à vue dans les locaux de la police, pour nécessités d'enquête.

La question qui doit tout de même être posée est de savoir pourquoi la société Shanghai Construction a décidé de violer la loi qui interdit à tout véhicule poids lourd de circuler les week-ends, et au-delà de 18 heures ? Certes, elle est tenue à ses obligations de livrer le stade dans les délais, mais est-il nécessaire de le faire au détriment des lois en vigueur en République gabonaise et des vies humaines ?

A la suite d'une bagarre rangée au marché de Matébélé de Franceville

Victimes et agresseurs présumés en prison

P.M.
Franceville/Gabon

DEUX parties, constituées des membres d'une même famille, viennent d'être écrouées à la prison centrale de Franceville, après s'être livrées, le 27 février 2016, à une violente bagarre qui leur a occasionné des blessures, au quartier Matébélé, dans le troisième arrondissement.

Les faits font état de ce que la victime, Paterné Guy Ngavé, 33 ans, chauffeur de taxi, fait un détour au petit marché de Matébélé, où sa compagne Kadia Maboukou, âgée de 29 ans, tient son petit commerce de produits vivriers. A peine a-t-il posé les pieds au sol qu'il est accueilli par une dispute entre cette dernière et une autre dame, Blanche Nkori, la quarantaine, qui n'est autre que la tante de Kadia. Les deux femmes, toutes commerçantes au petit marché de Matébélé, se sont mises à se lancer des quolibets, qui vont faire remonter en surface les petits secrets de la famille. Le tout, en présence de nombreux badauds qui semblent s'en régaler.

Ainsi, Kadia dit à sa tante : « ta fille a attribué ses enfants à son mari, ils sont d'un autre homme. » Et Blanche de rétorquer : « tes enfants aussi ne sont pas de ton mari Ngavé. » Or, cette phrase est prononcée au moment même où le fameux Ngavé descend de



Photo : P.M.

Le petit marché de Matébélé, où la bagarre a éclaté.

voiture. Il l'intercepte et, pris de colère face à cette révélation inattendue, et pour le moins humiliante, se dirige aussitôt vers le concubin de Blanche, Sosthène Mangouma, âgé de 43 ans, pour tenter d'avoir une explication. Mais le fils de Mangouma, Lorelne Lengoume, 16 ans, s'interpose et commence à donner des coups à Ngavé qui, refusant de se laisser malmené, agit de même envers l'adolescent. Mais voilà que le père du jeune homme s'invite aussi à la bagarre pour porter secours à son fils. Désormais deux contre un, ces derniers font passer un sale quart d'heure à Paterné Guy Ngavé, avant l'intervention, très salutaire, d'un passant, qui réussit à séparer les "belligérants". Alors qu'une petite sérénité semble revenir chez les hommes, Blanche et sa nièce Kadia, de leur côté, poursuivent les hostilités. Pendant qu'elles se crèpent le chignon, la compagne de Sosthène Mangouma, connue dans la famille

comme souffrant d'une maladie incurable par la médecine, mort Kadia sur l'un des bras, qui se met à saigner.

Face à cette situation, et comme pour se venger, Ngavé se dirige vers sa voiture, de laquelle il ressort muni d'une clé à roues, qu'il assène sur l'épaule de Sosthène Mangouma. Un geste qu'il ne fallait pas commettre, tant celui-ci déclenche aussitôt, avant le retour au calme, une bagarre généralisée dans le petit marché. Certificat médical en main, Sosthène Mangouma dépose plainte, quelque temps après, contre Ngavé au commissariat de police de Franceville, pour coups et blessures volontaires. De son côté, Paterné Guy Ngavé dépose sa plainte à la police judiciaire contre Sosthène et Blanche.

Les deux unités de police vont alors faire une jonction de procédures. Ainsi donc, Ngavé a porté un coup à l'aide d'une clé à roue sur l'épaule de son adversaire, Mangouma qui,

pour sa part, a agressé Ngavé avec l'aide son fils, et Blanche Nkori qui s'est servie de ses dents pour blesser sa nièce, ont tous les trois été présentés de-

vant le parquet de Franceville, pour injures publiques, violence et voie des faits. Depuis le 15 mars dernier, les trois adultes sont incar-

cérés à la prison de Yené, où ils ont été placés sous mandat de dépôt, en attendant de passer en jugement devant le tribunal correctionnel.

Assistance Automobile

AVANTAGE *

C'est le dépannage, le remorquage et l'aide au constat en cas d'accident

24h/24
7j/7

* Formule offerte dès la souscription ou le renouvellement d'un contrat d'Assurance Automobile.

Soyez plus sereins avec les formules payantes adaptées à vos exigences.

Assistance Automobile
LIBERTE

Assistance Automobile
CONFORT

(formules avec véhicule de remplacement de 3 à 8 jours)

SAHAM
Assurance

Imm. Rénovation - Av. du Colonel Parant - BP 4200 Libreville - Gabon
Tél. : (241) 01 76 06 52 - Fax : (241) 01 76 06 52
www.sahamassurance.ga

SAHAM
Assistance